

Charte Développement Durable | Exposants

L'ARRIVÉE DE LA ROLEX FASTNET RACE À CHERBOURG 2023

La course au large est une formidable opportunité de rassembler, célébrer et fédérer un large public. Les enjeux de notre époque nous mènent à la prise en compte de nombreux défis propres à l'organisation d'un événement de cette ampleur et notamment les enjeux environnementaux. Les exposants sont des acteurs majeurs de l'événement et à ce titre participent à la réussite des objectifs de l'événement en matière de développement durable.

1 - Aménagement des Espaces

CONCEPTION DES ESPACES

Les exposants soumettent lors de leur inscription une description de l'activité de leur espace, des produits et / ou services présentés ainsi que de leur politique d'achats et de pratiques responsables. Anticiper les choix dès la conception de l'espace permet de réduire considérablement l'impact de celui-ci.

MATÉRIAUX / MOBILIER / DÉCORATION

L'espace est conçu de manière à réduire les structures ou éléments non-réutilisables : les structures et le mobilier nécessaires sont loués ou réutilisés sur d'autres opérations

- Les structures et matériaux sont choisis pour qu'ils soient naturels et non traités ce qui leur permettra d'être revalorisés.
- La provenance du bois est vérifiée et labellisée (forêt gérée durablement, non traités,...)
- La signalétique est conçue pour être optimisée (mix digital), réutilisable et facilement recyclable.
- Pour la décoration végétale, les plantes en pot sont privilégiées aux fleurs coupées.

Afin de limiter les déchets créés pendant l'événement, un travail avec les acteurs de la chaîne d'approvisionnement pourra être effectué afin d'éviter le suremballage et les autres déchets superflus.

ACCESSIBILITÉ

Chaque espace et toutes les animations présentées devront être accessibles à tous les publics y compris les personnes à mobilité réduite (comptoir et buffet à hauteur,...)

ACTIVITÉ SUR LES ESPACES

Les acteurs de l'événement sont invités à concevoir leur espace autour d'une animation ou d'une expérience qui marquera le public. Afin d'être en cohérence avec les engagements du village de l'Arrivée Rolex Fastnet Race à Cherbourg, les règles suivantes s'appliquent sur les espaces :

- La distribution de flyers est interdite.
- Les goodies à disposition gratuitement doivent être responsables (recyclés, recyclables, fabriqués à partir de matériaux durables et dans des conditions éthiques). Les acteurs de l'événement s'engagent à limiter la distribution de ces goodies. Un guide des goodies et objets publicitaires durables est disponible à la fin de cette charte.
- Les posters et brochures pourront être mis à disposition du public (non distribués) et devront avoir été imprimés sur du papier éco-responsable labellisé (issu de forêts gérées durablement ou recyclé).



ROYAL OCEAN RACING CLUB

ROLEX FASTNET RACE

DESTINATION CHERBOURG-EN-COTENTIN

La légende revient

20 AU 29 JUILLET 2023

PRÉ-DÉPART ET ARRIVÉE DE LA COURSE



Quelques bonnes pratiques à adopter :

Les collaborateurs sont encouragés à apporter leur gourde.

Les machines à café sans capsule à usage unique sont privilégiées.

Afin de limiter les consommations d'énergie, les appareils à basse consommation seront privilégiés dans la mesure du possible et éteints lorsque le village est fermé au public.

2 - Hygiène & Sécurité

Le respect des mesures d'hygiène et de sécurité est incontournable sur l'événement..

- Les acteurs de l'événement sont responsables de la fourniture des équipements de protection individuels (EPI) nécessaires à l'activité à toutes les personnes opérant sur l'espace d'exposition et ces équipements devront, dans la mesure du possible, être lavables et réutilisables.
- Les acteurs utilisent des produits d'entretien respectueux de l'environnement labellisés (norme AFNOR, Ecocert...)
- Les acteurs de l'événement suivent l'ensemble de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité (respect de la chaîne du froid, classification au feu des matériaux...)

3 - Énergie

Afin de limiter les consommations d'énergie :

- Les acteurs de l'événement privilégient l'électricité comme source énergétique.
- L'utilisation de groupes électrogènes à énergie fossile et de gaz est interdite.
- Les éclairages LED et les appareils à basse consommation sont à privilégier. Si possible, ils sont éteints lorsque le site est fermé au public.

4 - Déchets

L'ensemble des parties prenantes de l'Arrivée Rolex Fastnet Race à Cherbourg 2023 s'engage à réduire ses déchets et à les traiter de manière à en minimiser l'impact.

Montage-Démontage

- Pendant les périodes de montage et de démontage, des bennes de grande contenance seront mises à disposition sur le site. Elles permettront de trier : le bois, le carton et les plastiques. Les acteurs de l'événement sont responsables d'apporter leurs déchets dans ces bennes et de les trier.
- Un plan avec l'emplacement des bennes sur le chantier ainsi que des consignes de tri seront communiquées à l'ensemble des acteurs de l'événement.

Exploitation

- Pendant l'événement, le système de tri évolue. Des poubelles seront mises à disposition des visiteurs le long des quais. Un système de collecte et de tri dédié aux autres acteurs de l'événement (exposants, prestataires...) est mis en place avec des zones de tri contenant des bacs.
- Les acteurs de l'événement s'engagent à minimiser et à trier leurs déchets en minimum 4 flux: 1. Verre, 2. Biodéchets, 3. Recyclage, 4. Déchets ménagers.
- Des zones de tri avec différents bacs seront disposées au sein de l'événement. Les acteurs de l'événement sont responsables d'apporter leurs déchets dans ces zones et de les trier.

Tous les emballages plastiques à usage unique sont interdits. Les acteurs de l'événement favorisent l'usage d'emballages réutilisables apportés par les visiteurs. L'usage d'emballages papiers (issus de forêts gérées durablement ou porteurs d'un écolabel) est toléré.

Vous trouverez en annexe du document le mémo tri de l'agglomération du Cotentin qui opère la gestion des déchets sur l'événement.



ROYAL OCEAN RACING CLUB

ROLEX FASTNET RACE

DESTINATION CHERBOURG-EN-COTENTIN

La légende revient

20 AU 29 JUILLET 2023

PRÉ-DÉPART ET ARRIVÉE DE LA COURSE



Goodies & Objets Publicitaires

L'ARRIVÉE DE LA ROLEX FASTNET RACE À CHERBOURG 2023

Conditions de mise à disposition des objets publicitaires

Nous vous remercions d'avoir choisi l'Arrivée Rolex Fastnet Race à Cherbourg pour votre opération de communication. Nous vous encourageons à privilégier des activités expérientielles pour les visiteurs de votre espace. Si vous tenez à laisser un souvenir physique par le biais d'un objet publicitaire (goodies), celui-ci devra être uniquement à disposition sur votre espace et non pas distribué.

Fabrication et provenance

Nous vous demandons de vous assurer de la qualité des objets ainsi que des bonnes conditions de leur fabrication. Pour tous les documents imprimés, merci de choisir du papier éco responsable (issu de forêts gérées durablement ou recyclées). Enfin, nous vous demandons de privilégier, dans la mesure du possible, des objets produits en France ou en Europe.

Types d'objet

Les objets en plastique à usage unique sont interdits et de manière générale nous vous demandons de privilégier d'autres types de matériaux.

Nous vous encourageons vivement à privilégier les objets ayant du sens ou qui font écho aux bonnes pratiques liées à votre industrie. Nous avons listé ci-dessous quelques idées, cette liste est bien évidemment non exhaustive.

Des objets avec un impact

Des objets utiles qui aident les visiteurs à adopter des pratiques en faveur de l'environnement. Par exemple des articles qui remplacent des objets à usage unique :

gourde réutilisable (l'acier est le meilleur matériau)

sac réutilisable (en coton recyclé ou provenant de source éco-gérée)

paille réutilisable (l'acier est le meilleur matériau)

Ou des objets qui sensibilisent :

brosse à dent en bois ou en bambou (sensibiliser sur les matériaux moins impactant)

magnet thermomètre (sensibiliser sur le surchauffage des espaces)

Des objets avec un message

Des objets avec du contenu qui informent sur les bonnes pratiques environnementales en lien avec votre activité et qui sensibilisent le grand public sur le fait que chaque individu fait partie de la solution (utilisation de l'eau, électricité, biodiversité,...). Par exemple:

Guide imprimé sur papier éco-responsable

Badge ou patch à message

Des objets avec une expérience

Des objets qui créent une expérience au-delà de l'objet.

Graine à planter (papier ensemencé, bombe de graine urbaine, plant à repoter à la maison...)

Feuille en carton prédécoupée pour réaliser une construction ou un jeu

3



ROYAL OCEAN RACING CLUB

ROLEX FASTNET RACE

DESTINATION CHERBOURG-EN-COTENTIN

La légende revient

20 AU 29 JUILLET 2023

PRÉ-DÉPART ET ARRIVÉE DE LA COURSE



COMMENT TRIER ?

Papiers et emballages

CONTENEUR OU SAC JAUNE

PLASTIQUE

Bouteilles et flacons avec les bouchons, films et sacs plastiques.



MÉTAL

Bidons, boîtes de conserve, canettes, barquettes aluminium, aérosols et boîtes métalliques.



PAPIERS

Journaux, magazines, prospectus, courriers, enveloppes, annuaires, livres...



CARTONS et BRIQUES ALIMENTAIRES



Verres

CONTENEUR VERRE

BOUTEILLES EN VERRE
sans les bouchons



Pour chaque tonne collectée, 1 € reversé à l'association



POTS EN VERRE
sans les couvercles

BOCAUX EN VERRE
sans les couvercles



Déchets biodégradables

COMPOSTEUR

DÉCHETS DE CUISINE
Epluchures de légumes, coquilles d'oeuf, marc de café...



DÉCHETS DE JARDIN
Pelouses, feuilles mortes, branchages...



Déchets résiduels

POUBELLE ORDINAIRE

Les déchets déposés dans la poubelle ordinaire sont **UNIQUEMENT LES DÉCHETS RESTANTS**, après ce tri.



CONTENEUR TEXTILE



CHAUSSURES

Basket, sandale, tong ...

LINGE DE MAISON

Serviette de table, drap, torchon...

GRANDS VETEMENTS

Pantalon, pull, robe...

PETITS VETEMENTS

Foulard, layette, gants, maillot de bain...



Usés ou juste démodés, déchirés ou troués, tous vos articles peuvent être réutilisés ou recyclés, à condition d'être propres et secs.

Ne mêlez pas d'articles humides qui risqueraient de moisir et de détériorer le reste des articles.



EN DECHETERIE



DÉCHETS DES PRODUITS DE BRICOLAGE ET DÉCORATION



DÉCHETS DES PRODUITS DU JARDINAGE



DÉCHETS DES PRODUITS DE CHAUFFAGE, CHEMINÉE ET BARBECUE



DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN PISCINE



DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN MAISON



DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN VÉHICULE



EN DECHETERIE



PETITS APPAREILS EN MÉLANGE

Aspirateurs, cigarettes électroniques, téléphones, bouilloires, perceuses, ...

GROS ELECTROMÉNAGER HORS-FROID

Chauffe-eaux, cuisinières, fours, hottes aspirantes, lave-linges, lave-vaisselles, ...

GROS ELECTROMÉNAGER FROID :

Réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs

ECRANS

ordinateurs portables, tablettes, téléviseurs (cathodiques et écrans plats), ...



EN DECHETERIE *



Tous les meubles ou parties de meubles peuvent être déposés dans la benne mobilier quels que soient le type ou le matériau.

SIÈGES ET LITERIE

Chaise de jardin, chaise en bois, chaise enfant, canapé, fauteuil, banc, matelas, sommier ...

MEUBLES

Table, buffet, étagère, armoire, meuble de cuisine ...



* Liste des déchèteries concernées : Le Ham, Océville, Tourlaville, Querqueville, Varauville, Anneville-en-Saire, Bricquebec, Rouville-la-Place, Les Moitiers-d'Allonne, La Hague / Dés 2020 : Portbail, Marignyville.